

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 19 (1988-1989)

Heft: 1

Buchbesprechung: Chronique bibliographie pour 1988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1988

Histoire générale

Généralités. — Plus qu'une simple étude, **Southwards to Geneva: 200 years of English travellers** (Gloucester, 1988, XVI, 154 p., ill.) de Mavis Coulson est une remarquable collection de textes que des voyageurs anglais, célèbres ou non, ont consacré à Genève entre 1650 et 1850. Attrés par les motivations les plus diverses, prestige du protestantisme ou des institutions politiques, réputation des savants genevois, proximité de Voltaire, goût romantique des paysages lémaniques, ces voyageurs ont raconté leur découverte de Genève dans des récits souvent vifs et spirituels. Souhaitons qu'une traduction permette un jour au public genevois de les découvrir à son tour.

Au chapitre des traductions, l'excellent guide *All about Geneva* de Charles Scott (voir chronique de 1985) a été publié en français sous le titre **Voir Genève** (Genève, 1988, 273 p., ill.). De nouveaux lecteurs, touristes et curieux, pourront ainsi recourir à cette somme rédigée d'une plume alerte, qui a le mérite supplémentaire de faire une large place à la Genève internationale.

C'est d'un trait résolument optimiste qu'André Rodari esquisse ses **Silhouettes des communes genevoises** (Le Lignon, 1988, 112 p., ill.). Les curiosités du passé y sont évoquées, tandis que la vie actuelle des communes semble parfois se limiter au commerce, aux sociétés et aux fêtes locales.

L'esprit de Genève de Piotr Jaxa-Kwiatkowski (Lausanne, 1988, 150 p.) fait alterner photographies et textes d'auteurs célèbres consacrés à Genève. Toutefois le choix littéraire, dû à Jean-Daniel Candaux, est souvent plus révélateur de la cité que ne le sont les photos: leur auteur n'a pas su aller au-delà de la Genève qu'on montre aux touristes.

Archives. — **Sauver, restaurer, protéger: une exposition des Archives d'Etat** (Genève, 1988, 20 p., ill.), catalogue réalisé par Catherine Santschi, Barbara Roth et Jean Wüest, énumère, exemple des Archives d'Etat à l'appui, les multiples nuisances susceptibles d'empêcher la bonne conservation des documents, de la pollution aux insectes, de l'excès d'acidité aux manipulations maladroites. Les techniques modernes de conservation sont passées en revue, tandis que les problèmes actuels, tels la recherche de procédés de désacidification en masse ou la conservation des supports informatiques, sont mis en lumière.

Histoire des familles. — Roland Jayet, dans **La famille Châtelet de Genève: chronique historique et généalogique** (s.l., 1988, 55 + 81 f., ill.), dresse la généalogie, étayée de nombreux documents d'archives, de cette famille originaire du Dauphiné, fixée à Genève en 1861.

Le Florilège de la famille Bouvier (Genève, 1988, 1 vol. à pagination multiple, ill.) d'Elisabeth Della Santa évoque, sans grande cohérence, diverses familles savoyardes, françaises et genevoises ayant porté ce nom.

Histoire ecclésiastique. — En 1988 la prestigieuse *Helvetia sacra* s'est enrichie d'un nouveau volume, **Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925), et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)** (Bâle, 1988, 525 p., ill.). Avec ses biographies d'évêques, de chanoines et d'officiers ecclésiastiques, ses listes de paroisses et d'établissements religieux, ses abondantes bibliographies, ce volume est désormais indispensable à l'étude du catholicisme genevois.

Dans **L'église luthérienne: «une maison pour y faire le culte»** (*Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 93-103, ill.), Leïla El-Wakil retrace l'histoire de la construction du temple luthérien à l'aide des archives de l'église luthérienne et des archives de Genève. Sur l'emplacement d'un bâtiment appelé «château de Coudrée», dont on n'a conservé que les fondations, la communauté luthérienne fit ériger le bâtiment actuel, à l'allure de maison privée. Leïla El-Wakil en profite pour tordre le cou à la thèse qui attribue cette discréption architecturale à l'intolérance des autorités calvinistes. Elle y voit plutôt la conjonction de plusieurs facteurs: les multiples usages auxquels le bâtiment était destiné, l'étroitesse de la parcelle disponible, et enfin une tendance antisomptuaire au refus de l'architecture monumentale.

Economie et société. — Comment est-on passé entre 1750 et 1850 de la ville d'Ancien Régime, enserrée dans ses priviléges et ses murailles, à la ville industrielle ouverte et en expansion, et quelles ont été les conséquences de cette évolution dans la vie quotidienne et dans l'esprit des citadins? C'est là le sujet d'un colloque organisé par le Département d'histoire de l'Université, dont les actes ont été publiés sous le titre **Vivre et imaginer la ville: XVIII^e-XIX^e siècles** (Carouge, 1988, 157 p., ill.). Parmi les divers participants, François Walter (*De la ville fermée à la ville ouverte: pratiques et images urbaines dans l'espace helvétique*) examine le problème à l'échelle de la Suisse, en consacrant en particulier des pages bienvenues aux projets d'urbanisation de Versoix et de Carouge et au démantèlement des fortifications de Genève. Corinne Walker (*Du plaisir à la nécessité: l'apparition de la lumière dans les rues de Genève à la fin du XVIII^e siècle*) se penche sur la lente apparition de l'éclairage à Genève, des quelques lanternes disposées par des privés avant 1750 à la mise en place d'un véritable éclairage public pendant la période française. Frédéric Sardet (*«Parfaitement propre» ou «diablement sale»: approches structurelles d'une forme de représentation sociale des ménages genevois*, 1831), étudiant un

recensement des ménages genevois en période de choléra, décèle les conceptions alors en honneur en matière d'hygiène.

Bernard Lescaze, dans **Le chien et la belette: jalons pour une ethnozoologie historique** (*Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 75-81), analyse les enjeux de cette discipline en plein développement, puis met à jour, à l'aide des archives du Gouvernement et de l'Eglise, quelques caractéristiques du comportement des Genevois de l'Ancien Régime envers les animaux. Si les animaux familiers sont l'objet d'une réelle affection — l'auteur évoque justement la belette de Philibert Berthelier — les autres animaux, sauvages ou domestiques, ne suscitent pas d'attachement particulier. Au XVIII^e siècle toutefois apparaît la volonté de protéger les animaux contre les traitements jugés cruels.

Les vins de Genève de Gérard Pillon et Jean-Daniel Schlaepfer (Genève, 1988, 140 p., ill.) est un plaidoyer passionné pour la viticulture genevoise qui s'appuie sur une solide présentation de l'histoire de la vigne à Genève.

On peut encore signaler **Courriers, coches et messageries de la ville de Genève, 1716 à 1850: documents réunis par le Musée des PTT** (Berne, 1988, 1 vol. non paginé, ill.), large choix de reproductions d'horaires de coches et de courriers, **Port franc et entrepôts de Genève SA: 1888-1988** (Genève, 1988, 24 p., ill.), qui célèbre la création du Port Franc de Cornavin en 1888, et **Cartes et bateaux du Léman** (Lausanne, 1988, 27 p., ill.), catalogue succinct d'une exposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne-Dorigny.

Sciences et éducation. — Le sixième tome de l'*Encyclopédie de Genève*, consacré à **La science et l'école** (Genève, 1988, 263 p., ill.), est articulé en trois parties. L'histoire de l'enseignement est traitée d'abord, du Collège fondé en 1428 par François de Versonnex à la période actuelle, en passant par les temps forts que sont l'Académie de Calvin, l'Université de Carl Vogt et les réformes d'André Chavanne; on y trouve même une très utile histoire de l'architecture scolaire genevoise. La recherche est ensuite abordée de manière thématique, dans les diverses branches des sciences humaines, pures et appliquées, chaque description de l'état actuel de la recherche étant précédée d'un exposé historique. Enfin, la présentation des lieux de conservation et de diffusion du savoir, bibliothèques, musées, archives, sociétés savantes, clôt le volume.

Les sociétés savantes sont l'objet d'une enquête menée par Maryvonne Maitre dans *Dossiers publics* (1988, n° 58, p. 34-58): **Sociétés savantes: grandeur et décadence.** L'auteur fait l'historique de chacune de ces sociétés créées entre 1776 (Société des Arts) et 1858 (Société de géographie) par des savants désireux de partager leurs découvertes avec leurs pairs et leurs compatriotes. Cependant la grande question soulevée par Maryvonne Maitre est celle de la place et de l'utilité des sociétés savantes aujourd'hui. La réponse qu'elle semble suggérer est marquée d'un pessimisme qu'on peut à bon droit ne pas partager.

Géographie historique. — **Le guide du Léman** de Paul Guichonnet (Lyon, 1988, 342 p., ill.) ne néglige rien de la géologie, de l'hydrographie, de la biologie du lac comme de l'histoire de ceux qui ont habité ses rives, tout en offrant les renseignements pratiques qu'on exige d'un guide.

Le grand livre du Salève (Genève, 1988, 272 p., ill.) prend le parti de privilégier le regard que portent les Genevois sur leur montagne favorite. Là aussi, biologie et géologie côtoient anthropologie et histoire. Mais c'est avant tout des hommes qu'il s'agit, chasseurs magdaléniens, varappeurs et spéléologues, promeneurs et vélideltistes.

François Marc BURGY

Antiquité

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède, avec ses 300 pièces, la plus importante collection de sculptures antiques que nous ayons en Suisse. Une des plus connues est un torse d'Achille, copie romaine d'un original grec du II^e siècle av. J.-C. Cette statue faisait partie d'un groupe représentant Achille et Penthesilée dont il existe de nombreuses copies. Le Musée a pu acquérir, en collaboration avec le Musée de Bâle, une tête de Penthesilée appartenant à ce groupe. Il a également acheté une tête qui appartenait à la copie romaine d'une statue du V^e siècle av. J.-C., peut-être œuvre du célèbre sculpteur Calamos (J. Chamay, *Sculptures antiques*, *Musées de Genève* n° 282, 1988, p. 2-6). W. Drack (*Die römischen Kanalheizungen der Schweiz*, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 71, 1988, p. 123-159) donne l'inventaire complet des installations de chauffages à canaux romains découvertes à ce jour en Suisse (les chauffages à canaux étaient aménagés dans les parois, à la différence des hypocaustes qui diffusaient la chaleur par les sols). Des 51 installations répertoriées, datant du I^{er} au V^e siècle de notre ère, 9 ont été trouvées dans le canton de Genève, 8 dans le secteur de la cathédrale (publiées par Ch. Bonnet dans *Genava* 30, 1982) et une à Satigny (également publiée par Ch. Bonnet dans *Art et archéologie dans l'Ain et Rhône-Alpes* 4, 1988).

Moyen âge

Deux travaux seulement, cette année, sont venus enrichir la bibliographie médiévale genevoise, en rapport avec les travaux de restauration entrepris depuis peu au temple de Saint-Gervais. Nicolas Schätti, dont le mémoire de licence portait déjà sur Saint-Gervais, a étudié **La Vierge de miséricorde** (Contribution à l'étude de la peinture dans l'ancien duché de Savoie), dans *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1988/1, p. 72-80) en reprenant l'étude de ce thème classique de la peinture du XV^e siècle. On regrettera la qualité désastreuse des photos de cette revue qui ne servent pas un texte intelligent et

agréable, en se souvenant que Clément Gardet a publié naguère de remarquables reproductions de toutes ces peintures. Le même auteur, assisté de Philippe Broillet, a publié également un travail malheureusement un peu confus sur le même sujet, **Chapelle d'Espagne et commande bourgeoise au XVI^e siècle à l'église paroissiale Saint-Gervais de Genève**, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1988/3, p. 163-177).

Jean-Etienne GENEQUAND

XVI^e siècle

Olivier Reverdin (*Cahiers V. Saulnier, Ecole normale supérieure de Jeunes Filles*, Paris, 1988, p. 21 à 42) fait le point sur l'état des relations entre **Henri Estienne et Genève**. Le caractère difficile des relations du célèbre imprimeur avec les autorités religieuses et civiles de la ville est bien connu, et l'historiographie fait facilement d'Estienne une victime de la mesquinerie des autorités genevoises. O. Reverdin souligne la nécessité de réviser, à la lumière des documents publiés ces trente dernières années, ce jugement stéréotypé. Il insiste sur l'évolution du contexte historique dans lequel ces relations se sont déroulées: en 1555, le jeune et brillant érudit, véritable prince des Lettres, s'établit dans une ville qui connaît la sécurité, une relative prospérité, une ville qui peut même se permettre la mise sur pied d'une Haute Ecole. Puis peu à peu la situation se dégrade, les Fugger retirent leur appui à un Henri Estienne que le testament de son père a déjà mis dans une situation financière difficile. Les capitaux deviennent introuvables dans une Genève complètement encerclée, les soucis d'argent et les drames familiaux aigrissent le caractère de l'imprimeur qui s'absente le plus souvent possible de Genève et est très attiré vers l'Allemagne. Il meurt misérable et solitaire à Lyon en 1597. Mais le bilan global de ces relations est finalement plus positif qu'on ne l'a écrit jusqu'à aujourd'hui. Certes, procès, conflits et «remonstrances» ont été très nombreux. Pourtant toutes les impressions faites par Henri Estienne l'ont été à Genève. C'est à Genève qu'Henri Estienne avait sa maison, sa famille, sa bibliothèque, et toute sa vie il partagea la foi des Genevois. Et si les autorités eurent souvent maille à partir avec un homme dont les dons exceptionnels étaient assortis d'un caractère très difficile, elles lui laissèrent néanmoins toute sa vie la jouissance de son imprimerie, qu'elles souhaitaient voir survivre et se perpétuer entre les mains de Paul Estienne.

Quelques-unes des plus belles œuvres d'Estienne sont décrites dans le catalogue de l'exposition consacré à **L'activité éditoriale des Grecs pendant la Renaissance**, rédigé par M. Manoussakas et C. Staikos, avec la coll. de B. Bouvier, Athènes, 1988: *Les Tragédies d'Eschyle* (1557), *Les Opera omnia de Platon, traduction latine de Jean de Serres* (1578), *Le Thesaurus Graecae*

linguae (1572). Les numéros 51 à 63 du catalogue de cette exposition, qui avait pour but de montrer l'importante activité éditoriale des imprimeurs et des savants grecs de la Renaissance, sont en effet consacrés à des ouvrages sortis des presses genevoises. On y trouvera aussi une notice très complète consacrée à François Portus, professeur de grec à l'Académie pendant vingt ans (1560-1581), et dont les démêlés avec l'Inquisition avaient déjà été évoqués dans notre revue en 1982.

Toujours dans notre revue (livraison de 1987, p. 367 à 389) Gabriella Cahier-Buccelli a eu l'idée neuve de braquer les feux sur un petit groupe qui n'avait pas été étudié auparavant: **Dans l'ombre de la Réforme, les membres de l'ancien clergé demeurés à Genève, 1536-1558.** Que sont en effet devenus ces anciens prêtres, brusquement devenus laïcs, affrontant une vie matérielle des plus précaires? Combien étaient-ils et comment ont-ils été traités par les autorités? Les Registres du Conseil font de nombreuses allusions à ces anciens membres du clergé et à leurs moyens de vivre, allusions qui ont permis à l'auteur d'évaluer à une cinquantaine le nombre de ceux qui choisirent de rester à Genève, soit six pour cent environ de l'ensemble du clergé présent dans la ville avant la Réforme; la liste de leurs noms se trouve annexée à l'article. Il s'agissait de «paouvres pelagruz», pour reprendre l'expression de Bonivard, que les autorités — après qu'ils eurent dûment abjuré — autorisèrent à jouir de l'usufruit de leurs bénéfices, ce qui permettait, à leur mort, d'en obtenir la propriété. Souvent misérables, ces anciens prêtres ne parviennent guère à vivre de leur travail, et sont pensionnés par l'Etat, ou assistés par l'Hôpital: les nouveaux maîtres de Genève permirent à leurs adversaires déclassés de survivre.

Signalons enfin la parution du tome XIII de la **Correspondance de Théodore de Bèze** (Alain Dufour et B. Nicollier, ed., Genève, 1988, 311 p.). Plus que d'autres volumes de la série, il touche à l'histoire de Genève: ce tome est en effet consacré à l'année 1572, c'est-à-dire à l'année de la Saint-Barthélemy. On peut y suivre, presque de jour en jour, le choc provoqué par l'affreuse nouvelle, la crainte de voir Genève subir le même sort, l'afflux des réfugiés dans une ville épuisée par la peste et incapable de subvenir à leurs besoins. Très vite apparaît la nécessité d'informer l'Europe entière et tout particulièrement l'Allemagne sur les vraies circonstances du massacre, sans laisser Charles IX et ses ambassadeurs proposer une version honorable des événements en en rejetant la faute sur les Guises, puis sur l'Amiral de Coligny et sa prétendue conjuration contre les Valois. Il faut faire connaître partout la mauvaise foi du roi, son forfait commis à l'encontre de tout droit humain et divin, il faut laisser un témoignage sur ces événements terrifiants. De cet effort d'information, on voit naître, en 1572 déjà, le *De furoribus Gallicis* de Hotman, que Bèze fait immédiatement traduire en latin et en allemand.

XVII^e siècle

Composante traditionnelle de cette chronique consacrée aux travaux historiques sur le XVII^e siècle, l'Escalade a suscité cette année deux brefs articles non pas sur l'événement lui-même, mais sur notre manière de le percevoir.

Le premier est dû à la plume de Bernard Lescaze: s'adressant aux Genevois de Berne dans leur bulletin *Post tenebras lux*, il rappelle la quotidienneté de la vie politique, matérielle, spirituelle de leurs ancêtres de 1602, moins connue du grand public que le déroulement de l'épisode «Escalade» lui-même (**A propos de l'Escalade toujours fêtée ou les faux-semblants de la mémoire**, Berne, 1988, p. 18-22).

Sous la plume d'anthropologues, ethnologues, sociologues, historiens et autres, l'Alliance culturelle romande s'interroge, dans ses «Cahiers» annuels, nouvelle formule, intitulés *Présences*, 1988, sur l'esprit de la fête populaire en Suisse romande. Dans ce cadre, Loraine Dominicé reprend un travail d'étudiant rédigé avec le concours d'Uli Windisch, **L'Escalade de Genève** (p. 44-50), dans lequel elle se livre essentiellement à une description de la fête commémorative avec son cortège et ses marmites, telle que nous la connaissons aujourd'hui, pour relever le rôle somme toute passif du public.

Sautons à l'autre extrémité du siècle. L'intérêt ethnologique pour les traditions régionales suscite des recherches sur les patois et la perception des événements politiques et les questions religieuses par le peuple. Dans cette lignée peut s'inscrire l'édition, en patois avec traduction française, par Claude Barbier et Olivier Frutiger, de **La Conspiration de Compesières** (*La Salévienne*, 1988), longue chanson burlesque composée par l'orfèvre genevois Jean Mussard en 1695 ou peu après, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Cette œuvre de 182 strophes, chantées probablement sur l'air du *Cé qu'é lainô*, relate la réunion (imaginaire ou non? dommage qu'on ne puisse le savoir) de tous les curés des paroisses catholiques, avant tout savoyardes, proches de Genève, à Compesières. Ils fomentent, autour de Marc Dupuy, personnage haut en couleur dont la biographie est retracée dans l'introduction, un projet d'invasion aussi grotesque que cocasse contre Genève. L'introduction présente par ailleurs comme il se doit l'œuvre, son auteur, le contexte historique et politique international. Les auteurs n'insistent que modestement sur l'intérêt de ce texte pour notre connaissance du parler local et de la littérature politique satirique, mais encore comme source d'information sur les relations de voisinage entre Genève et les régions catholiques proches: sans doute est-il vrai que les curés des environs fréquentaient les rôtisseurs et auberges genevoises, que les remouleurs, vidangeurs, ramoneurs, porte-cendres, vendeurs de hottes, faiseurs de cibles, paniers et corbeilles, qui offraient leurs services à la population genevoise étaient savoyards (strophes 76-78), que les curés s'adressent à des fondeurs de cloches (famille Collavin) et à des orfèvres genevois pour leurs croix, calices et bénitiers (st. 82), que les maréchaux genevois ferrent les chevaux savoyards (st. 83).

etc. Un glossaire, un index géographique et un répertoire des noms de personnes accompagnent l'édition.

Rares sont les monographies d'histoire du droit genevois. La parution dans la collection des Mémoires et documents de notre société du «Rivoire des factums», le **Catalogue des factums judiciaires genevois**, par Jacques Droin (Genève et Paris, 1988, *MDG* t. LIII) prend d'autant plus de relief. Les factums, mémoires judiciaires imprimés présentés aux juges par les parties d'un procès civil, recèlent, comme le rappelle l'éditeur dans son introduction, un intérêt non seulement pour l'histoire du droit, de la procédure et de la jurisprudence, mais également pour l'histoire des familles, du commerce international, et plus généralement de la litigiosité des Genevois. Si la pratique existait au XVI^e siècle déjà, le premier factum découvert par J. Droin ne date que de 1620 environ. Son catalogue s'achève en 1798 et énumère, avec une brève désignation de la matière juridique traitée, 1150 pièces conservées principalement à Genève mais également dans des bibliothèques suisses et étrangères.

Sur le modèle du catalogue des factums de la Bibliothèque nationale à Paris, par A. Corda, l'éditeur a opté pour un classement dans l'ordre alphabétique des demandeurs. Cet ordre présente des inconvénients: parfois c'est le nom de l'appelant qui sert de référence, les femmes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille, et il arrive qu'il y ait plusieurs demandeurs portant un nom différent. Peut-être un ordre chronologique, à l'instar de la bibliographie Rivoire, eût-il été préférable, qui aurait mis en évidence les périodes «chaudes» tout en évitant les inconvénients cités plus haut. La présence de plusieurs index fort intéressants, nominatifs ou par matière, tempère cette critique.

Souhaitons que le vœu formulé par l'éditeur, de voir son catalogue susciter des recherches en histoire du droit, soit exaucé. Il est en tout cas évident que les historiens genevois devront prendre désormais l'habitude de consulter pour chaque recherche le «catalogue Droin».

Sujet important que celui traité, trop rapidement aux dires des spécialistes et sans bases philosophiques suffisantes, par Martin Innis Klauber sous le titre **The context and development of the views of Jean-Alphonse Turrettini (1671-1737) on religious authority** (thèse de doctorat soutenue en 1987 à l'Université de Wisconsin-Madison, diffusée sous sa forme dactylographiée par UMI, Dissertation Information Service). L'auteur explique comment les maîtres de J.-A. Turrettini, Louis Tronchin et Jean-Robert Chouet, avaient préparé le terrain pour l'abandon de la scholastique réformée qui dominait au XVII^e siècle à l'Académie de Genève.

Davantage une figure libérale et tolérante qu'un esprit des Lumières, Turrettini, par son système de théologie naturelle qui ne renie cependant jamais l'origine divine des Ecritures, prépare la voie au socinianisme dont est empreinte la théologie genevoise du XVIII^e siècle. Klauber retrace l'histoire, au travers du cheminement intellectuel et spirituel de Turrettini, du déclin et de l'abrogation de la *Formula Consensus* de 1675 (signée à Genève en 1677), qui visait à maintenir la tradition du Synode de Dordrecht et condamnait la

théologie de Saumur. Cette abrogation fait partie, pour Turrettini, d'une stratégie et d'un désir de rapprochement entre les différentes mouvances protestantes, principalement les Eglises réformées anglicanes et luthérienne. A ses yeux, la renonciation aux strictes confessions de foi permettait, en évitant les querelles sur les questions de détails, l'édification d'un front uni capable de résister aux attaques des catholiques et des philosophes athées. Mais les obstacles à ce grand dessein étaient politiques autant que théologiques.

Si les historiens de la théologie restent critiques devant telle ou telle démonstration de l'auteur, notamment sur sa présentation de la théologie naturelle, la profane qui signe ces lignes ne se sent pas de taille à débattre ces thèses et doit dire son intérêt à la lecture du livre.

Barbara ROTH-LOCHNER

XVIII^e siècle

Entre 1691 et 1812, cinquante-trois femmes pratiquèrent à Genève l'art de l'accouchement; Elisabeth Thorens-Gaud en dresse un rapide portrait: la plupart étaient mariées, avaient entre 25 et 50 ans et étaient elles-mêmes mères; la moitié d'entre elles demeuraient à Saint-Gervais. Quant à leurs salaires, très variables, ils laissent supposer qu'aucune réglementation n'était alors en vigueur et surtout que les sommes reçues pour chaque accouchement durent être davantage un appoint qu'un moyen de subsistance. (**Portrait des sages-femmes à Genève au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle**, dans *Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 49-56).

Quelques beaux plans conservés aux Archives d'Etat sont l'occasion pour Laurence Wiedmer d'évoquer l'histoire des moulins à vent. Après une courte introduction retracant leurs origines, leur diffusion et quelques-unes de leurs caractéristiques techniques, l'historienne rappelle qu'à Genève, comme dans les régions voisines, l'énergie éolienne ne put jamais s'imposer. Les propositions n'avaient pourtant pas manqué et après l'hiver rigoureux de 1754-1755, le Petit Conseil avait demandé devis et plans à des architectes de Paris et de Marseille; l'idée fut cependant vite abandonnée devant le coût de construction de ces belles machines et surtout leur faible rentabilité dans une région balayée par des vents irréguliers. Il nous reste les projets dessinés, représentant les deux types de moulins les plus répandus alors en Europe — le moulin-pivot et le moulin-tour (**Les ailes du moulin se sont envolées**, dans *Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 43-47).

Dans ***Education princière, machiavélisme ambiant et galanterie: le prince Frédéric de Hesse-Cassel, Jean-Jacques Burlamaqui et M^{me} Gallatin*** (*Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 19-31), Paul Waeber évoque le séjour à Genève d'un jeune prince allemand, entre 1732 et 1737. L'auteur met en évidence les relations qu'entretenaient alors les pédagogues genevois avec la noblesse étrangère qu'attirait le renom de la cité de Calvin; plusieurs extraits d'une correspondance pédagogique entre le professeur de droit naturel

J.-J. Burlamaqui et son jeune élève sont d'intéressants documents. Mais l'auteur montre aussi que ces princes, très bien accueillis par les autorités, considéraient surtout leur séjour à Genève comme l'occasion de mener une vie de plaisirs (chasse, bonne chère et galanterie). La seconde partie de l'article s'attache aux relations que Frédéric de Hesse conserva après son départ avec Budé de Boisy et surtout avec Louise-Suzanne Gallatin qui sut profiter de sa faveur en obtenant de lui une pension viagère.

La correspondance scientifique de G.-L. Le Sage comprend une douzaine de lettres échangées avec un physicien hollandais, C.-G. Kratzenstein qui, à la fin de l'année 1788, projeta de s'installer près de Genève; ce dernier s'informa alors auprès de son correspondant genevois sur les conditions de vie «dans le voisinage de la Nouvelle Héloïse de M. Rousseau». Les réponses de Le Sage offrent de précieuses notations sur la vie de société à Genève et sur les rives du lac à la fin du XVIII^e siècle. (Andreas Kleinert, **Un physicien de Copenhague du XVIII^e siècle veut s'établir près de Genève**, dans *Musées de Genève*, 1988, p. 12-17.)

Dans son article sur H.-B. de Saussure, Michel Merland s'interroge sur les auteurs auxquels le savant s'est référé, et sur sa postérité dans la littérature scientifique. Dans les *Voyages dans les Alpes*, il relève des allusions explicites à près de deux cents auteurs, minéralogistes, géologues, physiciens et chimistes, mais aussi botanistes, zoologues et géographes. Pour ce qui est des itinéraires empruntés et de la technique de l'alpinisme, l'auteur montre que le savant s'appuya essentiellement sur la tradition orale des habitants des vallées proches du Mont-Blanc et sur l'expérience des guides qui l'accompagnèrent. A la seconde question, l'auteur répond en montrant que si de Saussure était au XIX^e siècle largement reconnu et cité, il n'est plus aujourd'hui une référence obligée dans les travaux scientifiques, excepté pour les géologues et les historiens des sciences. Pourtant, si les progrès de la science et la connaissance des Alpes ont rendu largement obsolètes les observations de Saussure, le savant genevois n'en reste pas moins une figure centrale pour l'alpinisme d'aujourd'hui, en même temps qu'essentielle dans le mythe et l'*«invention de la montagne»* au XVIII^e siècle. Signalons que cet article est tiré des actes d'un colloque, organisé au Musée Dauphinois de Grenoble en novembre 1987, qui contiennent, entre autres, des communications de Philippe Joutard, d'Elisabeth Rabut, de Lucie Bolens et de Jean-Daniel Candaux. (**Horace-Bénédict de Saussure. Du livre au terrain et du terrain au livre**, dans *La haute montagne. Visions et représentations de l'époque médiévale à 1860*, 1988, p. 143-149.)

Dans **Violence politique et justice à Genève à l'époque de la Terreur** (*La Révolution et l'ordre juridique privé: rationalité ou scandale?*, Actes du colloque d'Orléans, 1986, t. II, Paris, 1988, p. 687-698), Eric Golay retrace les principales étapes du fonctionnement de la justice révolutionnaire entre 1792 et 1794. Après avoir rappelé le paternalisme qui avait caractérisé l'attitude des juges sous l'Ancien Régime, il montre comment dans une première période, bien que les principes et le fonctionnement du système pénal restent inchangés, la justice du gouvernement provisoire céda à la

pression de la rue. Dès le début 1793, l'auteur repère les «embryons sauvages» d'une justice populaire qui amena, selon une «évolution naturelle», à la suspension des institutions et à l'établissement des tribunaux révolutionnaires en été 1794. On peut regretter ici que l'exploration ne soit pas poussée plus avant: il aurait en effet été intéressant d'examiner la période de «normalisation» qui suivit. Après cet aperçu théorique montrant la coexistence de deux justices, l'une légale, l'autre populaire et «sauvage», l'historien de la révolution genevoise présente dans une seconde partie deux séries d'«exemples concrets» qui auraient sans doute gagné à conserver leurs références nominatives. Les premiers mettent en évidence les limitations à la liberté d'opinion entre 1792 et 1794, tandis que les seconds évoquent la justice exercée spontanément dans la rue par les «bandes extrémistes».

Après la violence des temps révolutionnaires, c'est la violence quotidienne — entre 1760 et 1767 — qui a retenu l'attention de Michel Porret. Son étude, basée sur plusieurs centaines de procédures criminelles, cerne avec précision une réalité familiale des sociétés urbaines d'Ancien Régime. Si la violence extrême est rare, les «excès» quotidiens ont en effet touché une large frange de la population genevoise puisque près de trois habitants sur cent figurent dans les dossiers criminels soit comme prévenus, soit comme plaignants. Les violents sont généralement des hommes dans la force de l'âge qui, loin d'être des marginaux, sont le plus souvent bien intégrés dans leur milieu socio-professionnel. Originalité genevoise, les coups sont rares sur les lieux de travail, c'est essentiellement dans les rues, au seuil des cabarets ou dans les logis familiaux qu'éclatent les bagarres quand le travail s'est arrêté. Michel Porret met en évidence les temps privilégiés de la violence: en été, quand on vit beaucoup dehors, en décembre, quand on commémore l'Escalade, et pendant les jours chômés. La violence quotidienne est violence «des pauvres contre des pauvres», comme le souligne l'auteur, montrant qu'il serait vain de chercher ici des oppositions contre les hiérarchies ou des références aux conflits politiques contemporains: le moteur des comportements violents est d'abord la nécessité pour les individus de venger un déshonneur personnel; ces règlements de comptes sont de moins en moins tolérés par le patriciat et les milieux populaires qui s'unissent pour dénoncer ceux qui troublent l'ordre de la cité. (**Violence des «excès» et excès de la violence: Aspects du quotidien genevois, 1760-1767**, dans *Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 2-17.)

Dans son article **Entre l'eau, l'air et les gadoues. Le désir du net en ville de Genève sous l'ancien régime** (*Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 33-41), Frédéric Sardet fait une remarquable analyse des pratiques d'hygiène publique à Genève. S'appuyant sur les registres de la Chambre de la Netteté, il fait l'histoire de l'alimentation en eau et de l'évacuation des déchets, mettant ainsi en évidence les mesures d'assainissement de la ville qui commence, au XVIII^e siècle, à préoccuper les autorités. L'adduction d'eau est un problème difficile à résoudre malgré la construction, au début du siècle, de la machine hydraulique sur le Rhône: les fontaines publiques coulent de manière irrégulière selon les saisons, leur propreté est difficile à maintenir et

la distribution de l'eau dans les puits privés reste un privilège réservé à de rares maisons — l'historien relève qu'en 1790, seuls seize corps de logis en bénéficient! Quant à l'évacuation des eaux usées, c'est au XVIII^e siècle — entre 1726 et 1729 puis entre 1740 et 1750 — que, sous l'impulsion de la Chambre de la Netteté, la ville se dote d'un véritable réseau d'égouts. Ici, contrairement à l'alimentation en eau, les premières canalisations ont été établies dans les quartiers populeux de Saint-Gervais et des rues Basses pour ensuite quadriller toute la ville.

L'établissement, au début du XVIII^e siècle, d'une ferme des Boues a été par ailleurs une importante réalisation qui devait contribuer à l'assainissement de la cité: chaque jour, deux équipages formés d'un tombereau tiré par deux chevaux parcourraient les rues pour ramasser les ordures, gravats, pailles et crottins et les entreposer à la sortie de la ville où les propriétaires de domaines ruraux pouvaient les racheter. L'auteur conclut en montrant que si Genève n'est sans doute pas un «biotope en crise» comme les grandes villes européennes, les attitudes, les discours et surtout les réalisations évoluent au XVIII^e siècle vers un idéal de ventilation et d'assainissement urbain, à la fois combat idéologique et élaboration d'un code de civilité, idéal qui sera celui de tout le XIX^e siècle hygiéniste.

Corinne WALKER

XIX^e siècle: I. 1798-1846

La première moitié du XIX^e siècle a notablement inspiré les historiens en 1988, comme en témoigne la variété des œuvres qui lui sont consacrées. De cette richesse et cette diversité, on dégage aisément trois thèmes principaux: l'armée, l'architecture et la littérature. Trois «arts» abordés essentiellement dans leur dimension humaine au travers de petites biographies ou de descriptions de comportements collectifs. Cette galerie de portraits — personnalités marquantes ou Genevois anonymes aux prises avec leur quotidien — loin d'être disparate, présente au contraire une grande unité. Car l'examen de ces individus, connus et inconnus, laisse parfaitement transparaître l'atmosphère sociale, culturelle et mentale des premières décennies du siècle passé.

Une première approche des conditions de vie des Genevois est donnée par le regretté W. Zurbuchen dans son article: **Conscription et sorcellerie**, dans *Revue du Vieux Genève*, 1988, p. 83-91. Avec cet écrit, le lecteur entre de plain-pied dans la période napoléonienne et plus particulièrement dans des problèmes soulevés autour de Genève par la conscription. Après avoir brièvement et utilement exposé cette pratique, l'auteur analyse les réactions irrationnelles qu'elle provoqua. Pour ce faire, il se base essentiellement sur une enquête menée durant l'été 1811 sur un charlatan prétendant pouvoir, contre rétribution, influer sur le hasard et éviter l'armée aux jeunes gens qui venaient le voir. Ce document, largement cité, tout en mettant en lumière une machination ingénieuse, dévoile surtout le penchant de la population pour les

croyances superstitieuses. De la dizaine de personnes séduites par les promesses de l'imposteur, deux seulement échapperont à l'enrôlement, toutes les autres ayant à endosser l'uniforme français.

Il est ainsi probable que nombre d'entre elles eurent à porter le shako impérial; shako qui fut imposé à la Garde genevoise durant la Restauration par souci d'économie et de conformité avec le reste des troupes suisses. Ce couvre-chef est décrit par R. Gaudet-Blavignac avec grande minutie et force détails (dimensions, particularités et plaques) dans deux articles: **Les uniformes genevois sous la Restauration, 1. Le shako (modèle 1818-1840)**, et **2. Les plaques de shako 1818-1840**, dans *Le Brécaillon*, n° 9, p. 41-50, et n° 10, p. 16-24.

S'il n'est pas certain que cette coiffure ait orné la tête des quelques conscrits étudiés par W. Zurbuchen, la chose ne fait aucun doute pour un autre personnage que ce même auteur a également patiemment examiné: Charles de Bontems. Celui-ci, présenté dans une courte biographie: **Charles de Bontems (1786-1842)**, dans *Le Brécaillon*, n° 9, p. 2-20, a effectivement passé les premiers mois de 1815 à Genève en tant que major de place. Une carrière militaire préalable bien remplie justifiait amplement ce grade: engagé volontaire dans les troupes napoléoniennes, il avait participé à la campagne de Prusse et à la guerre d'Espagne où il avait été grièvement blessé. A peine était-il nommé inspecteur de la cavalerie au quartier général de la Confédération, qu'il repartait servir la France. Rentré au pays après 1830, il se consacra autant à son canton (il est élu au Conseil représentatif) qu'à la Confédération qui l'accueillera au sein de l'Etat-major-général. Il y restera jusqu'en 1841, ayant décidé, peu avant sa mort, de se consacrer exclusivement à l'exploitation de son domaine de Penthes. W. Zurbuchen nous livre ainsi le portrait d'un homme qui illustre bien la réalité genevoise du XIX^e siècle. Que ce soit par sa vie, partagée entre le champ de bataille et la tribune, la Suisse et la France, l'intérêt cantonal et fédéral; ou que ce soit par sa mort qui fut provoquée, macabre symbole, par les rouages d'une montre restés incrustés à jamais dans son poumon, sous l'effet d'une balle reçue au service étranger.

Plus typique encore de ce XIX^e genevois, reste la figure bien connue de Guillaume-Henri Dufour évoquée par Léonard Morand, Edgar Noda, assistés de Jean-Daniel Candaux dans un: **Général Dufour**, édité chez Morandard. Si le sujet n'est pas vraiment nouveau, on ne peut dénier à cette œuvre une certaine originalité tant dans sa forme que dans l'approche du personnage. Les auteurs ont en effet choisi de présenter en bandes dessinées «... Les moments critiques de la vie...» du Général. Il en résulte six petits tableaux reliés les uns aux autres par un «narrateur» apportant les éléments d'érudition indispensables à la compréhension des faits et donc de l'homme. Certes, là encore, l'aspect militaire de sa carrière est nettement privilégié, qu'il s'agisse de ses expériences napoléoniennes, de son rôle marquant lors du Sonderbund ou lors de la fondation de la Croix-Rouge. Toutefois, on remarquera qu'une large place est accordée à certaines de ses préoccupations moins connues du grand public: la topographie et l'architecture. Cette dernière constatation

révèle l'ambition des auteurs d'offrir, au-delà d'un récit biographique en images, la possibilité à tout lecteur d'entrer dans l'état d'esprit d'une époque.

Si cette volonté de retransmettre quelque peu l'atmosphère du siècle passé transparaît au travers du récit de la vie de Dufour, c'est un des buts clairement avoués de Leïla El-Wakil dans son excellent ouvrage: **Bâtir la campagne, Genève 1800-1860**, édité chez Georg. Quittant résolument le domaine militaire et le genre biographique, elle axe sa monographie sur l'architecture extra-muros. Certes, elle mentionne bien le Général, mais elle se consacre surtout à d'autres bâtisseurs, et ce essentiellement dans la troisième et dernière partie de son ouvrage consacrée aux changements intervenus dans le statut d'architecte. Elle montre alors comment cette catégorie socio-professionnelle se démarque de plus en plus des «inspirateurs» et des entrepreneurs grâce à la création d'une formation appropriée. Ces modifications se manifestent notamment au travers des réalisations qui parent peu à peu les abords de la ville et dont les descriptions détaillées constituent le chapitre central de *Bâtir la campagne*. Allant du général au particulier, soit du parc à la décoration intérieure, sans oublier le corps du bâtiment et les dépendances, l'auteur dresse une typologie de l'habitation genevoise sur un demi-siècle. Il s'en dégage une double évolution, artistique et sociale: d'une part la classique villa genevoise adopte petit à petit un style «nordique» ou plus cosmopolite; d'autre part sa suprématie est disputée par de petites maisons bon marché «clé en main» qui apparaissent alors autour de Genève. Ces changements graduels dans le décor suburbain ne sont en fait que des symptômes de processus plus profonds, admirablement présentés en première partie et en conclusion de ce livre. Il en ressort en effet que les changements survenus dans l'art de construire correspondent à l'adoption progressive d'une conception plus «rousseauiste» de la nature ainsi qu'à une lente ouverture au monde extérieur.

L'internationalisation croissante de la petite ville lémanique, perçue avec tant de finesse par L. El-Wakil, à travers l'architecture, se retrouve également au niveau de la littérature. C'est du moins ce qui apparaît dans l'article de G. Spadolini **Giovan Pietro Vieusseux fra Svizzera e Italia**, dans *Il premio internazionale nuova antologia (1981-1988)*, qui vise à établir une continuité entre la «Nuova antologia» et l'«Antologia» de G. P. Vieusseux. Ce Genevois installé en Italie a tenté d'y promouvoir la culture en fondant une revue et une bibliothèque semi-publique. Sa démarche est originale dans la mesure où il a surtout considéré cette activité comme une entreprise économique; une conception peu banale qui l'amena à élargir notablement le champ des préoccupations, jusqu'alors strictement littéraires, de ce genre d'institutions, afin de contenter un public toujours plus large.

L'expérience novatrice de Vieusseux, semblant procéder d'un certain capitalisme teinté de philanthropie, a sans nul doute contribué à diffuser bien au-delà des frontières du canton ce que l'on pourrait appeler un certain état d'esprit genevois. Il est néanmoins certain que son influence a été bien moins importante à cet égard que ne l'a été par exemple le Journal d'Amiel. Journal dont Roland Jaccard retrace rapidement la trajectoire mouvementée et

l'impact intellectuel international dans **Amiel et le Nirvana helvétique** (*Magazine Littéraire*, n° 252-253, p. 96-98).

Mais pour déterminantes que soient, dans l'appréhension du climat intellectuel et social genevois, les œuvres de personnalités telles qu'Amiel ou Vieuxseux, il s'agit de ne pas négliger le précieux témoignage que pourraient lui apporter les brochures genevoises. Et c'est dans cette optique que s'inscrit l'article de Jean-Daniel Candaux **2000 brochures où bat le cœur de Genève**, dans *Musées de Genève*, n° 283, p. 11-14, qui invite judicieusement les historiens à recenser, à la manière de Rivoire, toute l'immense production brochurière du XIX^e siècle. Très convaincant, l'auteur démontre avec brio combien ce travail (qui devrait probablement s'effectuer en groupes) serait utile, voire nécessaire, pour mieux saisir l'esprit de cette «... période charnière où surgissent des phénomènes nouveaux, où basculent soudainement des processus.» (L. El-Wakil, *op. cit.* p. 300.)

Irène HERMANN

XIX^e siècle: II. 1846-1914

Les 125 ans de la Croix-Rouge nous ont valu cette année un regain d'intérêt pour la naissance de cette institution. Mais cet anniversaire est multiple: publication d'*Un souvenir de Solferino* à la fin de 1862, création du CICR en février 1863, naissance du mouvement international en octobre 1863 et première convention de Genève en août 1864. C'est donc l'institution qui est à l'honneur en 1988 et c'est le droit international humanitaire qui le sera en 1989. Tout d'abord, nous voyons paraître le fruit d'un autre anniversaire, les 75 ans de la mort de Dunant: **De l'utopie à la réalité**, *Actes du colloque Henry Dunant*, Genève, 3-5 mai 1985 (Genève, Société Henry Dunant, 1988, Collection Henry Dunant n° 3).

Pour commémorer le 9 février 1863, une plaque commémorative a été posée sur la façade de l'ancien «Casino de Saint-Pierre» et un **Hommage aux fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge** est publié conjointement par la Société Henry Dunant, le CICR et la Société genevoise d'Utilité publique (par exemple *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 10, 1988). Outre les textes obligés des représentants des diverses institutions concernées, on y retiendra d'abord l'étude d'Armand Zambrella (**L'ancien «Casino», berceau de la Croix-Rouge**, p. 23-32) sur l'étonnant destin d'une maison qui a appartenu à un chanoine de Saint-Pierre, puis à Galéas Caracciolo, l'un des plus remarquables exilés protestants à Genève, qui est devenue au XIX^e siècle un centre culturel où Liszt s'est produit, qui a appartenu pendant plus d'un siècle (1856-1975) à la même Société du Casino de Saint-Pierre et qui a finalement été transformée en appartements de luxe!

C'est dans cet immeuble que la Société d'Utilité publique s'installe de 1859 à 1864 et tient la séance que Roger Durand analyse ensuite (**Le «non-événement» du 9 février 1863**) avec une minutie extraordinaire, s'appuyant notamment sur le procès-verbal original, pour savoir exactement

qui fait quoi dans cette séance où rien d'inhabituel ne se passe et où naît un mouvement planétaire.

Pour marquer cet anniversaire, non plus dans la singularité de l'étincelle originelle, mais dans sa globalité et sa multiplicité, le Centre de documentation pédagogique publie un dossier à l'intention des maîtres de l'enseignement secondaire, rédigé en majeure partie par Roger Durand et Emile-François Jeanneret, **La Croix-Rouge a 125 ans: 1863-1988**. Sa présentation assez médiocre ne le destine pas à une diffusion directe auprès des élèves, mais les maîtres, (et tous les autres curieux) désireux d'aborder sous quelque angle que ce soit les questions de la naissance de la Croix-Rouge et du développement du droit international humanitaire, trouveront là non seulement une mine de renseignements sur Henry Dunant, sur la fondation de la Croix-Rouge, sur le CICR et sur la section genevoise de Croix-Rouge suisse, mais aussi des pistes de réflexion, une visite guidée de la vieille ville de Genève et une bibliographie commentée.

Comme son titre ne l'indique pas forcément, ce dossier est consacré autant au fondateur qu'à l'institution et il privilégie, parmi les composantes de celle-ci, celles qui sont établies à Genève (CICR et Croix-Rouge genevoise). La place, peut-être un peu trop grande, accordée à la biographie (pour des raisons pédagogiques?) a l'avantage de mettre en évidence certaines anticipations visionnaires de Dunant; voir en particulier le chapitre sur les prisonniers de guerre.

Après nous avoir donné un avant-goût de sa thèse (soutenue en 1988) dans les *Actes du colloque Henry Dunant* déjà cités (**La belle époque de la philanthropie genevoise**, p. 309-325) et nous avoir montré l'originalité paradoxale du mouvement de la Croix-Rouge dans une philanthropie qui l'a engendré, Jean-François Pitteloud nous donne un autre échantillon de son «chef-d'œuvre» dans *Arbido* (1988, vol. 3, n° 1, p. 16-22): **La lecture avant la lecture publique**. Il a fallu attendre le XX^e siècle pour voir apparaître des bibliothèques ouvertes à tous, des bibliothécaires neutres, la reconnaissance de la valeur divertissante du livre. Au XIX^e siècle, la lecture populaire est promue par des philanthropes conservateurs qui veulent «guider le peuple sur la voie des *bonnes* lectures pour le conditionner». Les radicaux, d'ailleurs, n'ont pas complètement abandonné cette idéologie. Le texte est dense, les idées trop concentrées parfois — c'est naturel, vu l'ampleur du sujet et la taille de l'article —, mais les pistes sont riches et la bibliographie abondante.

A l'occasion de l'exposition *Genève objectif rétro: photographies anciennes 1842-1900* (BPU, salle Lullin), Michel Piller nous parle de **La mémoire photographique de Genève** (*Musées de Genève*, n° 285, 1988, p. 2-7, ill.), une mémoire dont les supports nécessiteraient un inventaire et un regroupement. Si la BPU conserve beaucoup moins de photographies que le Musée du Vieux Genève, celles qu'elle a sont d'une qualité remarquable et on y trouve la plus ancienne de Genève (1842). Mais ces 1000 à 2000 photos sont difficiles à repérer, car il n'y a pas de classement typologique des documents. Voulant faire l'histoire *par* la photographie et non l'histoire *de* la photographie, l'auteur met en évidence le travail d'historien nécessaire au

traitement des documents photographiques (datation en particulier) et l'utilité pour l'historien de documents qui lui offrent, contrairement à d'autres, une représentation d'une «objectivité quasi absolue» du milieu urbain genevois, en pleine mutation en cette deuxième moitié du XIX^e siècle. Il exhume par ailleurs quelques pionniers de la photographie genevoise, qui furent très souvent des peintres.

Les inondations des rives du Léman, de plus en plus fréquentes depuis le début du XVIII^e siècle, surtout dans la partie orientale du lac, valurent aux Genevois l'ire et les remontrances des autres riverains, auxquels ils auraient répondu qu'ils n'étaient pas responsables de la pluie. Seule la régularisation des eaux, réalisée par Théodore Turrettini en 1886, mit fin à ce conflit séculaire entre Vaudois et Genevois. André Lambert résume quelques travaux d'hydrométrie effectués avant cette régularisation: **Jaugeages du Rhône à Genève précédant la régularisation du Léman réalisée en 1886**, dans *125 Jahre Hydrometrie in der Schweiz*, Berne, 1988, p. 163-174. Guillaume-Henri Dufour observa en 1826 que le niveau du lac avait baissé depuis 1780, et non monté comme le soutenaient les Vaudois. Dès 1836, il compara les variations de niveau du lac et du fleuve et conclut que la machine hydraulique ne pouvait influencer le niveau du Léman. Cela ne put mettre un terme à une longue dispute.

Dans la *Revue du Vieux Genève* (1988, p. 56-63), Catherine Blondel évoque l'interdiction de l'absinthe, «le bouc émissaire de la lutte contre l'alcoolisme» au début du XX^e siècle. **Guguss' et la lente agonie de la fée verte** rappelle en particulier les deux votations genevoises de 1907 et de 1908, à travers les articles et les dessins du *Guguss'*, journal satirique publié depuis 1894 par Louis Bron. La duplicité de Bron, qui brocarde tantôt les producteurs (les «empoisonneurs»), tantôt les adversaires de la fée verte (les mômiers abolitionnistes) aurait mérité une analyse plus approfondie, et les rapports entre texte et illustrations de l'article auraient dû être mis en évidence.

Grâce à une thèse d'histoire de la pharmacie soutenue à Marburg (Peter Jaroschinsky, **Burkhard Reber (1848-1926): ein Vorläufer der schweizerischen Pharmaziegeschichte**, Stuttgart, 1988, 248 p., ill.), nous découvrons un Argovien très éclectique, pharmacien, pionnier de l'histoire de la pharmacie, archéologue, collectionneur, qui a passé la majeure partie de sa vie active à Genève. Il arrive dans notre ville en 1879 pour occuper le nouveau poste de pharmacien-chef de l'hôpital cantonal; ses efforts de rationalisation rencontrent de l'opposition, ses espoirs de chaire universitaire sont déçus et il s'installe à son compte dans une pharmacie qui existe encore. Il rédige parallèlement une revue bilingue de pharmacie. L'un des principaux fondateurs de la Société de Crémation de Genève (1887), et le principal rédacteur de son *Bulletin* (1892-1915), il est à la tête du long combat qui mène à la première incinération en 1902.

Le catalogue des publications de Reber, qui figure dans la thèse, est impressionnant et touche non seulement la pharmacie et l'incinération, mais aussi l'histoire des sciences, l'histoire tout court et l'archéologie. Membre de

notre Société depuis 1888, Reber a publié plus de cent travaux en rapport avec l'archéologie, dont la moitié sur la région genevoise. Député en 1905-1906, il a collectionné avec passion objets, instruments, livres et manuscrits qui puissent documenter l'historien de la pharmacie. Sa collection, (mal) exposée au Musée des Arts décoratifs en 1893-1894, a failli être dispersée, mais la majeure partie se trouve maintenant au château de Nyon. Riche en références pour l'histoire de Genève, ce livre largement biographique et bibliographique n'a pas grand-chose de commun avec ce que nous considérons comme une thèse.

Signalons enfin la traduction en anglais du petit livre paru en 1972 à l'occasion du centenaire de l'arbitrage de l'Alabama, avec des textes, notamment, de Ladislas Mysyrowicz et de Walter Zurbuchen: *The Alabama arbitration* (transl. from the French by Frederick B. Turner, Geneva, U.S. Mission, 1988, 88 p., ill.), qui apporte une adjonction mineure à l'ouvrage original.

Pierre-Alain FRIEDLI

XX^e siècle

L'année 1988 a été fortement marquée sur le plan historiographique et aussi des médias par une nouvelle interrogation sur le rôle du Comité international de la Croix-Rouge durant la Seconde Guerre mondiale.

Deux publications importantes, œuvres d'historiens qui ont pu puiser, pour la première fois, il est vrai, aux archives de la plus prestigieuse des institutions genevoises, ont relancé un débat qui a été largement répercuté à l'étranger. Le premier des deux ouvrages à paraître a été celui d'Arieh Ben Tov, *Facing the Holocaust in Budapest. The ICRC and the Jews in Hungary 1943-1945* (Geneva, Henry Dunant Institute, 1988). L'auteur, rescapé des camps de la mort, a consacré son étude à l'action du CICR en faveur des Juifs de Hongrie. Il décrit la situation de la communauté juive hongroise dont le sort s'aggravait plus on avançait dans la Seconde Guerre mondiale, mais qui comptait encore huit cent mille personnes à la veille de l'occupation de ce pays par les armées hitlériennes, le 19 mars 1944; sa destruction va alors s'effectuer à un rythme hallucinant puisqu'au rejet des Allemands en février 1945, on ne dénombrait plus que deux cent mille survivants. C'est dans ces circonstances tragiques et cruelles que le CICR aurait dû, selon l'auteur, intervenir avec plus de détermination pour sauver les centaines de milliers de vies en danger manifeste de mort. Ben Tov reproche justement au CICR de ne pas avoir été du tout à la hauteur de sa mission. A Genève, on n'aurait pas apprécié correctement la situation ni préparé l'intervention qu'elle requérait. Encore en février 1944, le délégué du CICR à Budapest, pressentant le danger qui pesait sur la communauté juive, sollicitait des instructions pour assister et protéger toutes ces personnes en danger. Sans doute, préoccupé par l'absence de réponse de Genève, le délégué, le Vaudois Jean de Bavier, suggérait par télégramme au Président du Comité, Max

Huber, d'intervenir directement auprès de Hitler. Ce geste, relève l'auteur, lui aurait valu d'être rappelé, bien qu'on avançât sa méconnaissance de la langue allemande et sa réputation de « fantaisiste». L'homme que le CICR envoya pour le remplacer à Budapest, le Zurichois Friedrich Born, va accomplir des prouesses et faire preuve d'un grand courage pour sauver plusieurs milliers de Juifs. Malgré cette action remarquable, certes, mais limitée, Ben Tov impute à l'étroit juridisme du Président Max Huber, le fait qu'à Genève on n'ait pas saisi à temps l'ampleur de la tragédie qui allait se jouer en Hongrie; Huber refusa constamment de considérer les Juifs comme devant être inclus dans la catégorie des internés civils, statut qui les aurait fait bénéficier de la protection de la Croix-Rouge. Selon Ben Tov, cette attitude restrictive de Huber a été déterminante dans la manière dont le CICR a pris en compte la question de l'Holocauste.

Certes, l'étude de l'auteur israélien, appuyée aux meilleures sources, est centrée en priorité sur la tragédie subie par la communauté juive hongroise et non sur les activités du CICR durant la Deuxième Guerre mondiale, qui ne sauraient être correctement appréciées si l'on ne tient pas compte de l'ensemble des responsabilités de la Croix-Rouge. Or, c'est justement «l'activité déployée par le CICR en faveur des détenus politiques et raciaux» qui constitue l'objet essentiel de l'étude fondamentale publiée par Jean-Claude Favez, **Une Mission impossible? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis** (avec la collaboration de Geneviève Billeter, Lausanne, Payot, 1988). Il s'agit d'une œuvre pionnière aussi bien en ce qui concerne l'étude historique des activités de la Croix-Rouge qu'en ce qui concerne le rôle du CICR par rapport à la solution finale. C'est l'ouvrage de référence par excellence qu'attendait le CICR, fortement sollicité à ce sujet, et qui avait pour la première fois accordé le libre accès à ses archives à des historiens professionnels. Tout historien ne peut que saluer cette initiative, tant il est vrai qu'il est préférable d'établir les faits et gestes au grand jour que de laisser planer le soupçon sur l'attitude et les actions des personnes et des institutions. Avant d'aborder les points sensibles, l'auteur fournit d'indispensables indications sur les obligations de la Croix-Rouge et sur les limites qui sont imposées à son action, notamment en ce qui concerne les secours à apporter aux persécutés raciaux. Car, ces derniers, «enfermés dans les ghettos, détenus dans les camps de concentration, déportés dans les installations d'extermination ou victimes d'exécutions en masse, se trouvent entièrement au-dehors du domaine des conventions internationales humanitaires et, même en tant que tels, de la perception de la Croix-Rouge. Car le critère racial n'existe pas aux yeux du CICR; il n'entre pas dans les textes et les statuts de la Croix-Rouge qui, bien au contraire, se proclame neutre au point de vue politique, confessionnel et racial» (p. 10-11).

Et pourtant le CICR était interpellé à agir du fait de l'énormité de l'organisation concentrationnaire nazie, de la réorganisation raciale de l'Europe et par conséquent des camps où les prisonniers de guerre, détenus et déportés étaient regroupés selon des critères raciaux. Pour le CICR comme pour les Puissances alliées, neutres et la plus grande partie des associations

caritatives, les détenus des camps de concentration de quelque origine qu'ils fussent, et les victimes de la «solution finale» étaient mis sur le même pied. Or, comme l'indique Jean-Claude Favez, l'historien ne peut pas faire abstraction à la fois des limites conventionnelles imposées au CICR, qu'il s'était d'ailleurs évertué à réduire sans grand succès auprès des Etats depuis la Première Guerre mondiale, et de la perspective dans laquelle les dirigeants de l'époque ont perçu les crimes nazis, même sous la forme la plus abominable qu'a été l'extermination raciale, dont l'information était bien parvenue à Genève — comme dans tous les autres centres de décision d'ailleurs — mais dont l'énormité paraissait invraisemblable. Si bien que, comme le relève l'auteur, les documents eux-mêmes sont codés par la prudence, au point que, pour parler de l'abominable, on se sert «de la périphrase, de l'euphémisme et de la litote», usage «qui finit par contaminer aussi bien l'information envoyée par les délégués que la discussion au siège même» (p. 13).

C'est la capacité de l'historien à s'élever au-delà du mot à mot pour saisir derrière les formules et les débats d'idées les vrais enjeux de l'action du CICR et l'évolution de la perception qu'au sein même du Comité on s'est fait de la question des détenus politiques d'abord, puis raciaux ensuite, qui constitue le principal mérite de l'étude de Jean-Claude Favez. Plus que le bilan des actions menées et tentées par le CICR, qui est très clairement résumé et documenté par pays, puisqu'il constitue à peu près la moitié de l'ouvrage, c'est l'analyse des principaux dirigeants et du fonctionnement du CICR pendant ces années cruciales, de ses prises de décision qui constitue l'apport le plus original. Ainsi la figure de Max Huber apparaît-elle sous un jour bien différent du portrait décrit par Ben Tov. Fervent gardien de la neutralité aussi bien politique que philosophique, Max Huber a exercé sur le CICR une grande autorité politique et un réel magistère moral (p. 39). Or, «pendant les hostilités, Huber est de plus en plus tenté de se réfugier dans l'idéologie, en opposant l'idéal humanitaire aux contingences de l'heure, et en rappelant la figure du Bon Samaritain, même lorsque celle-ci est menacée d'être engloutie par la vague de destruction qui déferle sur le monde» (p. 41). Cependant, au nom d'une neutralité hypostasiée, le Président du CICR en vient à fermer pudiquement les yeux sur les violations dont par exemple la Croix-Rouge allemande est l'objet, lors de sa mise au pas par les dirigeants nazis, impliquant notamment l'exclusion des Juifs allemands. Les pages que Jean-Claude Favez consacre aux relations entre CICR, Croix-Rouge allemande et autorités du Reich, qui aboutissent à la visite de deux camps de concentration nazis en 1935, sont indispensables à la compréhension de ce que sera la politique du CICR jusqu'à la fin du régime hitlérien: ne pas refuser les possibilités de contact avec les autorités du Reich, ménager l'extraordinaire susceptibilité des dirigeants nazis et récuser tout geste ou attitude qui pourrait ruiner toute possibilité d'intervention en Allemagne d'abord, puis dans le grand Reich. Cette position explique le refus du CICR en octobre 1942 de lancer un appel qui aurait dénoncé publiquement les violations patentées du droit des gens dont surtout des populations civiles

étaient les victimes, notamment «les civils de nationalités diverses qui sont privés de leur liberté, déportés ou pris comme otages et peuvent même subir des atteintes à leur vie, pour des actes dont ils ne sont souvent pas les auteurs». Si le message, par sa formulation, était adressé à tous les belligérants, il est clair qu'il visait en tout premier lieu l'Allemagne nazie et les crimes qu'elle organisait. Cependant, le danger de se mettre à mal avec toutes les puissances belligérantes, sans pouvoir faire avancer l'action concrète d'aide aux victimes, voire même à la rendre plus difficile encore, dissuada le Comité de procéder à cet appel solennel et l'incita à s'en tenir aux démarches discrètes et aux actions concrètes. C'est justement cette attitude de trop grande réserve qui fait l'objet de reproches adressés au CICR. Or, l'étude de Jean-Claude Favez a traité de la façon la plus objective possible, sur la base des documents disponibles, cette question particulièrement sensible du fait qu'elle met en cause la responsabilité des dirigeants du CICR; elle montre bien les contradictions dans lesquelles se trouvait le Comité en tant qu'organe neutre, investi de tâches particulièrement délicates, dans un contexte de guerre totale que se livraient les belligérants. Si la présente étude expose de la façon la plus nuancée possible la position du CICR par rapport à la «solution finale», il ne faudrait pas y voir le bilan complet de toutes les activités de la Croix-Rouge internationale durant le Second Conflit mondial; la plupart des autres activités qui illustrerent aussi l'abnégation, le courage et souvent l'héroïsme de nombreux délégués, contribuèrent à confirmer le rôle humanitaire du CICR et dont il peut se réclamer avec fierté; la question de l'aide aux victimes des persécutions raciales révèle au contraire l'impuissance de l'organisation genevoise, mais aussi de toute autorité quelle qu'elle fût de l'époque (Souverain Pontife, Eglises, Puissances alliées ou neutres) à faire infléchir les dirigeants nazis de leur résolution diabolique de procéder à l'élimination systématique de toute présence juive dans leur Reich. Mais le CICR a-t-il vraiment utilisé toutes ses possibilités d'intervention? L'étude de Jean-Claude Favez laisse subsister le doute, car, comme il l'écrit dans sa conclusion, «le CICR face aux victimes juridiquement innommées qui s'adressaient à lui, a souvent cherché non les moyens de l'action, mais au contraire une justification pour ne pas agir, afin de ne pas ébranler les missions conventionnelles sur lesquelles reposait alors, à ses yeux, son existence même» (p. 375). La publication est complétée d'une appréciation critique de l'œuvre de l'historien par le Comité qui l'avait chargé d'effectuer cette grande étude et de trois annexes qui documentent des aspects importants exposés dans l'ouvrage.

Du point de vue de l'historien qui n'est pas forcément celui des acteurs de l'histoire, en l'occurrence du CICR, il s'agit là d'une contribution essentielle à la compréhension non seulement de l'attitude et de l'action du CICR face à l'Allemagne nazie, mais aussi de celles de la Suisse, de ses dirigeants en particulier, dont la politique de neutralité a permis au pays de sauvegarder son indépendance face à un Reich hégémonique et redoutable, au prix de compromis pas très honorables, il est vrai, qui ont permis de sauver l'essentiel: la liberté des Suisses au cœur d'une Europe asservie et

l'inviolabilité d'un territoire qui servit de refuge — certes trop limité — à des milliers de personnes traquées. L'enjeu de la politique de neutralité du pays de la Croix-Rouge a pesé sans aucun doute sur la conduite des dirigeants du CICR à l'égard des victimes du nazisme. L'historien n'a pas à justifier cet état de choses, mais à l'exposer le plus objectivement possible. Et en ce sens l'ouvrage de Jean-Claude Favez comme les observations de la direction du CICR signalant quelques insuffisances, importantes à ses yeux, indiquent bel et bien qu'un tel débat ne saurait être clos par une seule publication et a fortiori lorsque cette publication est le premier résultat d'une première ouverture des archives à l'historien. Il ne dépend en l'occurrence que du CICR que la recherche historique puisse se poursuivre sur ses activités, recherche qui permettra de révéler au public les heurs et malheurs de la prestigieuse institution; celle-ci apparaîtra d'autant plus grande et vraie qu'elle saura assumer son histoire façonnée à la fois par les crimes des hommes et par les grands gestes de solidarité qui sont la raison d'être de la Croix-Rouge.

Parmi les publications commémoratives, signalons la magnifique plaquette éditée à l'occasion du centenaire de la **Société académique 1888-1988** (Genève, 1988, 63 p.). Après le message du Président Gérard de Haller, on lit sous les signatures d'Alain Dufour, d'Olivier Reverdin et de Renaud Gagnebin des évocations historiques de la vie de la Société, de précieuses indications sur ses dirigeants, sur son fonctionnement, sur la gestion des fonds d'aide aux activités scientifiques et universitaires. Plusieurs illustrations — photos, facsimilés — enrichissent fort judicieusement ce bel opuscule qui nous fait découvrir un des fleurons du mécénat genevois. Dans **Du passé à l'avenir... Le livre du 100^e anniversaire de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève** (Slatkine, 1988, 123 p.), on lit avec intérêt un rapide historique des débuts de l'Ecole, on suit l'évolution des conceptions et des programmes de la formation commerciale à Genève et l'on découvre la situation actuelle tant en ce qui concerne les lieux dispersés que les conditions de l'enseignement commercial qui voit affluer vers lui plus d'élèves que tous les collèges réunis du Canton. C'est dire l'importance de cette filière de formation pour la société genevoise. C'est une plaquette de modeste dimension, mais pleine d'intéressantes indications qui a été publiée à l'occasion du 75^e anniversaire de **La Société des Genevois de Berne: Post Tenebras Lux, 1913-1988** (Berne, Paul Haupt, 1988, 32 p.). Des textes signés Bernard Aubert, Bernard Lescaze et Jean Pascalis nous offrent de bonnes synthèses sur les relations entre Berne et Genève du XV^e siècle à nos jours, sur l'Escalade toujours fêtée et sur Gustave Ador, un Genevois hors du commun.

Signalons encore une publication de *L'Action protestante pour le maintien de la Paix confessionnelle* sous le titre: **Un évêque de Genève? ... Les raisons d'un refus, 1982-1987** (Genève, Editions SDL, 1988, 129 p.). Il s'agit du manifeste d'un groupe de protestants genevois opposés au projet de la Conférence des évêques suisses et du Saint-Siège de rétablir un diocèse sur le territoire genevois. Prises de position, commentaires et documents reconstituent les éléments de la controverse qui a marqué la vie ecclésiastique

genevoise de 1982 à 1987, date de l'installation d'un évêque auxiliaire à Genève, formule de compromis décidée par le Pape, mais que l'Action protestante rejette résolument comme une tentative oblique de Rome d'installer un évêque catholique dans la Rome protestante. Au nom de l'écuménisme, le Vatican aurait dû renoncer à cette installation, affirme ce mouvement.

En ce qui concerne le rayonnement international d'un grand musicien et la vie musicale à Genève durant la première moitié de ce XX^e siècle, saluons encore la qualité de l'édition des **Lettres de compositeurs français à Ernest Ansermet** (Genève, Georg, 1988, 230 p.) par Claude Tappolet. C'est une découverte d'Ansermet à travers ses correspondants, à des époques diverses de sa carrière: personnage multiple, déroutant et fascinant. Les notes très fournies de l'éditeur procurent une densité aux échanges de lettres souvent brèves et très professionnelles des grands maîtres de la musique contemporaine qui figurent dans cette correspondance.

Publications diverses:

La ‘Suisse’ fête ses 90 ans. Numéro spécial du Journal «La Suisse» du 21 mai 1988.

Conches: l’école, 75^e anniversaire, 1913-1988. Association des intérêts de Conches. Chêne-Bougeries, Ed. Chênoises, 1988, 67 p.

Collegium academicum Genève: 1958-1988. Genève, 42 p.

Jacques Schaer. **Léon Bovy, architecte: 1863-1950.** *Revue du Vieux Genève*, 1988, n° 18, p. 105.

Lucien Fulpius. **En glanant quelques pseudonymes.** *Revue du Vieux Genève*. 1988, p. 119.

La paroisse Sainte-Thérèse raconte...: 1938-1988. Saint-Maurice, Impr. Saint-Augustin, 1988, 32 p.

Charles F. Pochon. **Découvrir René Leyvraz (1898-1973).** *Chosir*, 1988, n° 342, p. 20-22.

Cancer à Genève: incidence, mortalité, survie, 1970-1986. *Registre genevois des tumeurs*, 1988, 64 p.

Hommage à Robert Hari: fondateur et premier directeur général du Cycle d'orientation, 1962-1977. *CO informations*, n° spécial, juin 1988, 112 p.

Robert Hari (1922-1988). *Bulletin*, Société d'égyptologie, 1988, n° 12, p. 4-7.

Arts, archéologie, topographie

Genève par la gravure et l'aquarelle est une luxueuse anthologie des vues de Genève publiée par Barbara et Roland de Loës. Un choix judicieux de planches, toutes reproduites en couleurs, a été effectué parmi les quelque dix mille estampes sur papier représentant Genève. La plupart des œuvres représentées datent d'entre 1730 et 1830, l'«âge d'or» de la gravure suisse. Mais il ne s'agit pas uniquement d'un recueil d'illustrations: le livre comporte, outre la riche iconographie assortie de légendes érudites, des textes introductifs et conclusifs relatifs au contexte artistique et architectural à Genève, aux techniques de la gravure, un répertoire d'artistes et une importante bibliographie. Ce prestigieux ouvrage de 397 pages vient de faire l'objet d'une traduction anglaise.

A l'occasion de l'exposition de la collection de Heinz Berggruen au Musée d'art et d'histoire de Genève est paru un important catalogue (272 p.) qui présente plus d'une centaine d'œuvres d'art remarquables, depuis celles de Cézanne jusqu'à des réalisations tardives de Picasso, en passant par Seurat, Braque, Dufy, Giacometti, Klee, Laurens, Matisse et Miró. **Collection Berggruen. Musée d'art et d'histoire** a été essentiellement rédigé par Jean-Marie Marquis avec des contributions de Gary Tinterow et de John Rewald; il a été édité par Simon de Pury chez Electa, Fondation GenevArt.

Au même chapitre, à signaler un catalogue de plus sur Ferdinand Hodler, celui de l'exposition organisée par la Fondation suisse pour la culture, Pro Helvetia, pour Leningrad (Musée de l'Ermitage) et Moscou (Musée Pouchkine), à partir d'œuvres du Musée des Beaux-Arts de Berne, du Musée d'art et d'histoire de Genève et de la Kunsthuis de Zurich. Commissaire d'exposition: Philippe Kaenel. **Ferdinand Hodler**, mars-juin 1988, publié en russe avec traduction française.

Pedro Meylan 1890-1954, présenté par Pernette Rickli-Gos, est une grosse plaquette publiée à l'occasion de l'exposition rétrospective qui s'est tenue à Lancy (Ferme de la Chapelle), de ce sculpteur d'origine vaudoise, encore peu étudié, né en Argentine, éduqué aux Beaux-Arts de Munich et auprès de Ferdinand Hodler, qui a laissé de puissants portraits d'hommes, de délicats portraits d'enfants et un certain nombre de reliefs.

La livraison de *Genava*, 1988, t. XXXVI, n. s., comporte, outre les comptes rendus du Service cantonal d'archéologie, de la Bibliothèque publique et universitaire, du Musée Voltaire et les nouvelles acquisitions du Musée d'art et d'histoire, une série de contributions concernant les beaux-arts et l'architecture à Genève: on retiendra particulièrement, de Daniella Ball, **Nora Gross (1871-1929)**, qui étudie les œuvres du Musée Ariana réalisées d'après les dessins de la céramiste lausannoise de tendance Jugendstil, de Pascale Lorenz et Sylvain Malfroy, **Erosion et continuité de la substance archéologique construite sur le secteur Saint-Léger/Etienne-Dumont**, un exposé méthodologique sur leur «système de cumul et de recouplement» des

données historiques relatives au patrimoine bâti, de Bernard Wyder, **Catalogue des bois gravés d'Alexandre Mairet.**

Myriam Poiatti et Théo-A. Hermanès signent à l'occasion de la restauration de l'église Saint-Paul un guide des monuments suisses, édité par la Société d'histoire de l'art en Suisse, **L'église de Saint-Paul, Grange-Canal, GE.** Cette brochure de 31 pages retrace notamment l'historique de la construction de ce lieu de culte inspiré des schémas paléochrétiens conçu par Adolphe Guyonnet et au décor duquel collaborèrent Maurice Denis, Georges de Traz, Marcel Poncet et Alexandre Cingria.

La remarquable revue *Faces*, consacrée à l'actualité architecturale, compte quelques contributions relatives au patrimoine architectural genevois en 1988. Ce sont notamment les articles percutants de Patrick Devanthéry, **Dernière séance? L'architecture moderne en péril: à Genève. Les constructions de Marc Joseph Saugey**, d'Evelyne Lang, **Du provisoire au définitif. Le palais du Désarmement de Genève 1932-1987** dans le n° 7 de 1988 et celui de Laurent Chenu, **Immeuble Clarté: affaire classée** dans le n° 9.

Le n° 9/1988 de la revue *Habitation* est entièrement consacré à l'aménagement et la construction à Genève. On notera particulièrement la construction de Michel Nemec et Sabine Piguet, **L'appareil légal comme instrument de contrôle du développement urbain**, qui retrace l'historique de la législation genevoise relative aux constructions.

La revue *Schweiz* consacre son n° 9/1988 à la cartographie et à la topographie nationale sous le titre **Höchste Spitze: de la carte Dufour à la carte nationale**. Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de l'Office de topographie nationale.

Martin Huber et Alan Banberry signent un second ouvrage sur la production de Patek Philippe après une histoire fort bien documentée parue en 1982. Il s'agit d'un livre, **Montres-bracelets** (Genève, Antiquorum, 1988, 254 p.), consacré aux bracelets-montres, à leur développement depuis la mise au point du remontoir par Adrien Philippe qui comporte un répertoire de tous les modèles produits par la firme digne d'intérêt pour les collectionneurs.

A signaler enfin par Armand Brulhart, **L'architecture genevoise au siècle des Lumières: la maison de Saussure**, dans *L'information immobilière*, 1988/36; par Isabelle Brunier-Cervi, **Les maisons de terre banchée ou pisé**, rapport dactylographié concernant une maison bâtie en pisé à Vandœuvres au XVIII^e siècle; par Claude Lapaire, **A la découverte des réserves du Musée d'art et d'histoire**, dans *Musées de Genève*, 1988/281; dans *Ingénieurs et architectes suisses*, fév. 1988, n° 4, par Marcel Roethlisberger, **Des inédits de Liotard**; dans *L'Œil*, 1988/395, Patrick Schaeffer, **L'hôtel de la Société de Lecture à Genève**; dans *L'Œil*, 1988/390-391, par Slobodan M. Vasiljevic, **Les grands traceurs de plans: d'un ingénieur militaire à l'autre, de Micheli du Crest à Dufour...**